



**Syndicat des travailleuses et des travailleurs étudiants  
et postdoctoraux de l'Université Laval (STEP)**

**Procès-verbal – Assemblée générale d'automne 2020**

Jeudi le 07 décembre 2023, 18h00

À distance - En ligne via Zoom

**Présences**

<b>Noms</b>		
Membres du comité exécutif	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fatou Dia</li> <li>- Cynthia Mbuya-Bienge</li> <li>- Djoulde Alou Amon Lilyane</li> <li>- Vincent Komlan Gomez</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mathilde Kuitche</li> <li>- Jourdain Lokossou</li> <li>- Tania Tremblay</li> <li>- Serigne Babacar Fall</li> </ul>
Membres	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évelyn Dionne</li> <li>- Angélique Rouvière</li> <li>- Brehima Sangaré</li> <li>- Camille Betencourt</li> <li>- Cynthia Ouedraogo</li> <li>- David Breme</li> <li>- Julien Fréchette</li> <li>- Kaboko Jean-Jacques Monga;</li> <li>- Khalifa Ababacar Sy Ndione</li> <li>- Kokou Nusianunyo Nyaho</li> <li>- Jérôme Thibeault</li> <li>- Komi Edem Gatovo</li> <li>- Ivan Voronin</li> <li>- Audrey Blanchette</li> <li>- Azé Kerté Amoulgam</li> <li>- Brunhel N. Vambi</li> <li>- Derrick Thaciano Cakpo</li> <li>- Adeline Medjane</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jason Lesage</li> <li>- Melissa Thomas</li> <li>- Narcisse Adjoudeme</li> <li>- Nicolas Bissemi</li> <li>- Onésime Hounkpe</li> <li>- Lynda Agbo</li> <li>- Manal Dahdah</li> <li>- Michelot Jean Claude</li> <li>- Mouhamadou Khaly Fall</li> <li>- Mutombo-Joanna Mbuya</li> <li>- Kossi Adandjesso</li> <li>- Laurence Vallières</li> <li>- Jimena Ruiz Aragon</li> <li>- Juliette Godbout-Laurin</li> <li>- Florence Megninou</li> <li>- Himanshu Grover</li> <li>- Angéla Moreras</li> <li>- Pape Massamba Gueye</li> <li>- Pape Moussa Diop</li> </ul>

Personnes invitées	<ul style="list-style-type: none"><li>- Albert Le Grand Amba Mballa</li><li>- Patrice Cyrille Ahehehinou</li></ul>	-
Présidium	<ul style="list-style-type: none"><li>- Louis-Xavier Lamy</li></ul>	

## Ordre du Jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présidium et secrétaire
3. Présentation des invité-e-s et des personnes observatrices
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal du 29 mars 2023
6. Rapport du Conseil exécutif
7. Orientations stratégiques
8. Rapport du Comité de vérification interne
9. Élections partielles du Conseil exécutif
  - 9.1. Secrétariat général
  - 9.2. Trésorerie
  - 9.3 Vice-présidence aux relations de travail
  - 9.4. Vice-présidence aux travailleur-euse-s étudiant-e-s
  - 9.5. Vice-présidence aux stagiaires post-doctoraux
10. Élection des comités statutaires
  - 10.1. Comité féminisme
  - 10.2. Comité des travailleuses et travailleurs étrangères et étrangers
  - 10.3. Comité santé et sécurité au travail
11. Bilan financier
12. Budget prévisionnel 2023-2024
13. Affaires diverses
  - 13.1. Remerciements
14. Clôture de l'assemblée

## **1. Ouverture de l'assemblée**

Cynthia Mbuya-Bienge constate le quorum à 18h16 et déclare l'assemblée ouverte. La proposition est appuyée par Cynthia Ouedraogo.

## **2. Présidium et secrétariat**

Cynthia Mbuya-Bienge propose, appuyé par Jason Lesage, de nommer Louis-Xavier Lamy comme président d'assemblée et Babacar Fall comme secrétaire d'assemblée.  
Aucune demande de vote.

La proposition AGA-231207-2 est adoptée à l'unanimité.

- Louis-Xavier Lamy rappelle quelques règles de procédure de tenue d'assemblée selon les statuts et règlements du STEP. Aucun membre n'a de questions à poser.

## **3. Présentation des invité-e-s et des personnes observatrices**

Cynthia Mbuya-Bienge présente les personnes invitées. Il s'agit des deux employés du STEP Albert, conseiller en relations de travail et Patrice, coordinateur du STEP.

Cynthia Mbuya-Bienge propose, appuyée par Tania, de permettre à Albert et Patrice de participer à l'assemblée générale d'automne 2023, en tant que personnes invitées.

La proposition AGA-231207-3 est adoptée à l'unanimité.

## **4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Angèle Rouvière propose, appuyée par Julien Fréchette, d'adopter l'ordre du jour tel qu'envoyé aux membres.

La proposition AGA-231207-4 est sujette à une demande d'amendement.

- Cynthia Mbuya-Bienge propose l'ajout de 2 points 1) Élection des membres des comités au point 10 et 2) ajout d'un point de décision intitulé Situation du CE
- Jourdain propose de déplacer le point 8 et de le placer après le point 11

Cynthia Mbuya-Bienge propose, appuyée par Tania Tremblay, l'ajout de 2 points :

- Élection des membres des comités au point 10
- Ajout d'un point de décision intitulé Situation du CE.

La proposition AGA-231207-4.1 est sujette à une demande d'amendement.

Jourdain propose, appuyé par Evelyne Dione, de déplacer le point 8 rapport du Comité de Vérification interne après le point 11 sur le bilan financier 2022-2023.

La proposition AGA-231207-4.2 est adoptée à l'unanimité.

Angèle Rouvière propose, appuyée par Julien Fréchette, d'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé aux membres. Aucune demande de vote.

La proposition AGA-231207-4 est adoptée à l'unanimité

- L'ordre du jour modifié utilisé au cours de l'AG d'automne 2023 se trouve en Annexe A.

## **5. Adoption du procès-verbal du 29 mars 2023**

Jérôme Thibault propose, appuyé par Cynthia Mbuya-Bienge, d'adopter le PV\_AGH\_230329 tel que modifié.

La proposition AGA-231207-5 est adoptée à l'unanimité.

## **6. Rapport du Conseil exécutif**

Cynthia Mbuya-Bienge, présidente du STEP, a fait le rapport d'activité du conseil exécutif en rapport avec les orientations du plan stratégique 2022-2023 du STEP :

**Négociation** : Défendre les intérêts des membres du STEP.

1. Soutien de nos membres dans leur relation de travail au quotidien.
2. Mise en place de communications courantes avec l'employeur par l'entremise de CRT ayant permis gain de cause d'un grief d'un membre (avant arbitrage).

3. Transmission de l'avis de négociation à l'Employeur depuis juin 2023 et début des négociations en novembre 2023.

**Visibilité** : Augmenter la visibilité du STEP au sein de l'Université Laval et des autres instances syndicales et universitaires.

1. Participation au congrès triennal de l'AFPC-QC à Trois-Rivières (prise de parole pour défendre une résolution sur les travailleur-euse-s postdoctoraux) et à plusieurs instances syndicales au niveau provinciale et nationale (CQSU, conférence nationale des femmes, etc.)
2. Participation à plusieurs événements d'envergure sur le campus (ex. journée de la rentrée, sommet étudiant, dîner de la rectrice, etc.)

**Implication** : Maintenir les actions du STEP dans son environnement interne et externe.

1. Trois comités statutaires actifs.
2. Participation des personnes déléguées et des membres des comités aux formations de l'AFPC.

**Pérennisation** : Consolider la mémoire institutionnelle du STEP.

1. Écriture de PV lors de la participation aux activités syndicales pour maintenir la mémoire institutionnelle et cerner les enjeux d'actualité.

**Mobilisation** : Accroître la mobilisation de nos membres.

1. Organisation des activités en mode hybride afin de favoriser la participation de tous nos membres.
2. Conception et élaboration du plan de mobilisation des stagiaires postdoctoraux (approuvé par l'AFPC).

Elle présente ensuite le rapport d'activités par poste, en fonction des tâches et activités de chaque exécutant au sein du Comité et pour le compte du STEP.

Personne ne se prononce sur le rapport des exécutants et aucune question n'est soulevée.

#### **4. Orientations stratégiques**

Cynthia rappelle que le plan d'action de l'année 2023-2024 est articulé autour de 5 grands axes :

1. Négociation : Défendre les intérêts des membres du STEP.

- Terminer la négociation de la convention collective des stagiaires postdoctoraux.
2. Visibilité : Augmenter la visibilité du STEP au sein de l'Université Laval et des autres instances syndicales et universitaires.
    - Innover dans les moyens de communications et accroître la visibilité.
    - Renforcer une présence soutenue du STEP dans le mouvement syndical universitaire.
    - Préparer la participation au prochain congrès triennal national de l'AFPC.
    - Accroître la représentation du STEP hors instances universitaires.
  3. Implication : Maintenir les actions du STEP dans son environnement interne et externe.
    - Renforcer l'implication et le rôle des membres, de nos personnes déléguées et des membres des comités statutaire.
  4. Pérennisation : Consolider la mémoire institutionnelle du STEP.
    - Développer une culture du pouvoir d'agir par les membres et pour les membres.
  5. Mobilisation : Accentuer la mobilisation de nos membres.
    - Continuer de maintenir un lien fort avec les membres et les alliés.
    - Continuer de renforcer l'identité syndicale et la fierté des membres.
    - Reprise des campagnes d'information sur le campus, des descentes dans les unités administratives en particulier dans les laboratoires.

Le Secrétaire général, est revenu, à la suite de l'interpellation de Evelyne Dionne, sur le processus de révision des statuts et des difficultés rencontrées. De nouvelles corrections et approches sont préconisées dans le nouveau plan d'action pour palier à ces difficultés.

## **6. Situation au conseil exécutif**

Cynthia Mbuya-Bienge prend la parole pour faire part à l'assemblée générale du climat de travail au sein du comité exécutif. Elle invite l'assemblée à poser des actions et à faire des changements au sein du comité exécutif lors des élections. Et elle a pris comme exemple le non fondé de la mise en élection du poste de VP aux affaires externes pour cette assemblée.

Sur le cas de la personne VP aux relations externes, il faut savoir que cette dernière a informé le comité exécutif au début de la session d'automne qu'elle ne s'était pas inscrite pour cette session. Le CE a proposé de recourir à la conseillère syndicale de l'AFPC-Québec pour savoir

la conduite à prendre. En attendant la VP avait été suspendue de ses fonctions et ses taches ont été gérées par Cynthia Mbuya-Bienge.

Lilyane est revenue sur le point pour présenter toutes les démarches faites auprès de la conseillère syndicale à l'AFPC-Québec. Toutes les tentatives sont restées vaines. La conseillère a demandé à maintenir la personne au sein de l'exécutif en tant que volontaire puisque l'université ne pouvait plus lui payer un salaire.

Evelyne Dionne considère que la décision prise est illégale selon les textes du STEP et rappelle que le Conseil syndical doit être une instance où les difficultés évoquées peuvent être discutées pour trouver des solutions à l'interne.

Aze Amoulgam ancien trésorier du STEP a rappelé qu'un cas similaire s'était posé au sein de l'exécutif et la personne avait été considérée comme employée du STEP et libérée avec les ressources internes du STEP.

Le président de séance a conclu que ce poste ne sera pas à l'élection aujourd'hui.

Le trésorier, Jourdain Lokossou, invite l'assemblée à ne pas réélire certains membres du conseil exécutif si nous voulons obtenir des résultats, et invite les autres membres de l'assemblée qui souhaitent s'impliquer à se manifester.

Nicolas Bissemi pose des questions pour savoir si les statuts évoqués sont ceux des membres simples ou ceux des membres de l'exécutif. Il demande si ce n'est pas plus adéquat que nos statuts soient en résonance avec les textes de l'université.

Aze propose, appuyé par Jimena Ruiz Aragon, une plénière de 5mn pour écouter les autres membres de l'exécutif sur la question.

Babacar propose, appuyé par Pape Moussa Diop, une plénière de 10 mn pour écouter les autres membres de l'exécutif sur la question.

La proposition d'amendement est adoptée à la majorité

Fatou Dia, VP aux communications est revenue sur les faits qui ont amené à ouvrir le poste. Elle a rappelé que toutes les correspondances adressées à la conseillère syndicale sont restées à ce jour sans réponses. Elle rappelle que la collaboration s'est toujours bien tenue avec la VP aux affaires externes avec les autres membres du comité exécutif.

Lilyane est revenue sur les origines qui ont amené la détérioration du climat au sein du STEP. Tout est parti de l'AGA 2022 où des membres de l'exécutif ont manqué de solidarité pour leurs collègues au sein de l'exécutif.

Le SG est revenu sur les origines de l'interprétation que la Conseillère syndicale de l'AFPC a faite sur le statut de membre au sein de l'exécutif. Elle nous avait alerté une fois en nous disant qu'il y'avait un exécutant qui siégeait au sein du conseil de manière illégale puisque n'ayant pas de contrat actif avec l'université. Le SG a rappelé que la décision de suspendre la VP externe a été prise lors d'une rencontre du CE présidée par Cynthia Mbuya-Bienge à laquelle il n'a pas pris part. Mais il a tenu à rappeler au CE suivant, que la décision de suspendre la VP par le CE était illégale selon nos statuts. Son intervention a été stoppée par le président de l'assemblée à cause du temps.

Jimena Ruiz Aragon propose, appuyée par Derrick Thaciano Cakpo, la résolution suivante :

- Considérant que les statuts et règlements du STEP n'ont pas été respectés
- Considérant que Conseil exécutif a démis de ses fonctions la personne aux affaires externes sans motif valable
- Considérant qu'il s'agit d'un pouvoir exclusif à l'assemblée générale
- Considérant que la décision a causé un préjudice à la personne aux affaires externes
- Que l'assemblée générale restitue dans ses fonctions la personne aux affaires externes avec la rémunération rétroactive à laquelle elle aurait eu droit
- Que l'assemblée dénonce la décision prise par le conseil exécutif.

Aucune demande de vote.

La proposition AGA-231207- 8.1 est adoptée à l'unanimité.

Jimena Ruiz Aragon propose, appuyée par Cynthia Mbuya-Bienge, la proposition suivante :

- Considérant le climat tendu au sein du STEP
- Considérant que ça vient nuire à la vie syndicale et au service aux membres
- Que le conseil exécutif se soumette à un processus de médiation avec un professionnel externe de qualité.
- La proposition est mise au vote.

La proposition AGA-231207-8.2 est adoptée à la majorité avec 14 voix pour, 3 contre et 4 abstentions .

## 7. Élections partielles du Conseil exécutif

Chaque exécutant actuel présente les principales tâches de son poste. La période de mise en candidature et d'élection se fait par poste à la suite de la présentation dudit poste. Chaque candidat.e se présente et explique pourquoi il/elle veut occuper le poste.

Cynthia Mbuya-Bienge propose, appuyée par Angélique Rouvière, que le président d'assemblée préside les élections. Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à la l'unanimité

Mathilde propose, appuyée par, que le président d'assemblée soit assisté par les deux employés du STEP. Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à la l'unanimité

### 11.1. Secrétariat général

- Babacar Fall présente le poste et les principales tâches de Secrétaire général du STEP.
- Babacar Fall se propose, appuyé, par Papa Massamba Gueye, au poste de Secrétaire général du STEP.
- Cynthia Mbuya-Bienge propose, appuyée par Jimena Ruiz Aragon, la candidature de Joanna Mbuya au poste de de Secrétaire général du STEP. Celle-ci accepte la nomination.

Les résultats du vote sont les suivants : 26 voix pour Babacar (représentant 68% des votes) versus 11 voix pour Joanna (représentant à 32% des votants)

- Babacar Fall est élu à la majorité simple comme Secrétaire général du STEP.

La proposition AGA-231207-9.1 est adoptée à la majorité.

### **11.3 Vice-présidence aux relations de travail**

- Lilyane présente le poste et les principales tâches de Vice-présidence aux relations de travail du STEP.
- Lilyane se propose, appuyé, par Tania, au poste de Vice-présidence aux relations de travail du STEP.

Lilyane est élue par acclamation à la vice-présidence aux relations de travail.

La proposition AGA-231207-9.2 est adoptée à l'unanimité.

### **11.4. Vice-présidence aux travailleur-euse-s étudiant-e-s**

- Mathilde présente le poste et les principales tâches de Vice-présidence aux travailleur-euse-s étudiant-e-s du STEP.
- Cynthia Mbuya-Bienge propose, appuyée par Jimena, la candidature de Manal Dahdah au poste de Vice-présidence aux travailleur-euse-s étudiant-e-s du STEP. Celle-ci accepte la nomination.
- Lilyane propose, appuyée, par Aze, la candidature de Mathilde au poste de Vice-présidence aux travailleur-euse-s étudiant-e-s du STEP. Celle-ci accepte la nomination.

Les résultats du vote sont les suivants : 29 voix pour Mathilde (représentant 76% des votes) versus 11 voix pour Manal (représentant à 24% des votants)

- Mathilde est élue à la majorité simple comme Vice-présidence aux travailleur-euse-s étudiant-e-s du STEP.

La proposition AGA-231207-9.3 est adoptée à la majorité.

### **11.5. Vice-présidence aux stagiaires post-doctoraux**

- Vincent présente le poste et les principales tâches de Vice-présidence aux stagiaires post-doctoraux du STEP.
- Mathilde propose, appuyée par Tania, la candidature de Vincent au poste de Vice-présidence aux stagiaires post-doctoraux du STEP. Celui-ci accepte la nomination.
- Aucune autre candidature enregistrée.

Vincent est élu par acclamation à la vice-présidence aux stagiaires postdoctoraux.

La proposition AGA-231207-9.4 est adoptée à l'unanimité.

## **8. Élection des comités statutaires**

Le SG explique qu'il s'agit de l'élection de nouveaux membres au sein des comités statutaires et qu'elle se fait par comité. Un membre du comité présente le comité et son mandat principal. La période de mise en candidature et d'élection est ensuite ouverte.

### **12.1. Comité féminisme**

Le SG présente les candidatures de Fleur Pourcine et Victoria Rousseau pour combler les places disponibles au sein du comité.

Fleur Pourcine et Victoria Rousseau sont élus.e.s par acclamation sur le comité féminisme du STEP.

La proposition AGA-231207-10.1 est adoptée à l'unanimité.

### **12.2. Comité des travailleuses et travailleurs étrangères et étrangers**

Cynthia Mbuya-Bienge propose appuyée par Lynda Agbo d'élire Steve Mayoulou sur le comité des travailleuses et travailleurs étrangères et étrangers du STEP.

La proposition AGA-231207-10.2 est adoptée à l'unanimité.

### **12.3. Comité santé et sécurité au travail**

Cynthia Ouedraogo, la représentante actuelle du comité SST présente le comité et son mandat. Elle présente la candidature de Zoumana Cheik Berete comme membre du Comité SST.

Zoumana Cheik Berete est élu par acclamation sur le comité santé et sécurité au travail du STEP.

La proposition AGA-231207-10.3 est adoptée à l'unanimité.

## 9. Bilan financier

Jourdain Lokossou présente le bilan financier 2022-2023 qui se présente comme suit :

	Encaissé	Budgétisé	Différence
<b>Recette totale 2022-2023</b>	<b>282,297.29 \$</b>	<b>296,000.00 \$</b>	<b>13,702.71 \$</b>
Cotisation des membres	260,959.32 \$	290,000.00 \$	29,040.68 \$
Intérêts sur solde et placement	14,178.71 \$	2,500.00 \$	-11,678.71 \$
Remboursement de l'AFPC	1,005.09 \$	2,000.00 \$	994.91 \$
Remb. Libérations syndicales empl.	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
Ristourne Gouv. Du Canada	0.00 \$	500.00 \$	500.00 \$
Remb. Salaires formations empl. FTQ	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
Divers	6,154.17 \$	1,000.00 \$	-5,154.17 \$

Solde et total des actifs financiers au 31 août 2023

	Dépenses réelles	Dépenses prévues	Différence
	<b>192,066.54 \$</b>	<b>277,310.00 \$</b>	<b>85,243.46 \$</b>
Loyer	11,455.48 \$	12,000.00 \$	544.52 \$
Salaires et charges sociales	107,750.76 \$	125,000.00 \$	17,249.24 \$
Nethris	745.88 \$	5,000.00 \$	4,254.12 \$
Télécommunications	3,173.17 \$	5,000.00 \$	1,826.83 \$
Fournitures et équipement de bureau	3,000.00 \$	3,000.00 \$	0.00 \$
Logiciels et outils informatiques	2,277.69 \$	2,000.00 \$	-277.69 \$
Frais d'assemblée	56.37 \$	1,000.00 \$	943.63 \$
Représentations et déplacements	59.00 \$	6,000.00 \$	5,941.00 \$
Visibilité et mobilisation	11,734.53 \$	15,000.00 \$	3,265.47 \$
Honoraires professionnels	6,841.01 \$	5,000.00 \$	-1,841.01 \$
Dons et commandites	6,050.00 \$	3,000.00 \$	-3,050.00 \$
Obligations légales et assurance	3,414.84 \$	10,000.00 \$	6,585.16 \$
Affiliation CQSU-AFPC	3,500.00 \$	3,500.00 \$	0.00 \$
Affiliation CRQCA-FTQ	0.00 \$	1,500.00 \$	1,500.00 \$
Activités sociales et syndicales	6,089.02 \$	10,000.00 \$	3,910.98 \$
Libérations syndicales	0.00 \$	20,000.00 \$	20,000.00 \$
Base de données sentinelle	6,100.41 \$	6,000.00 \$	-100.41 \$
Frais de congrès	2,050.00 \$	5,000.00 \$	2,950.00 \$
Bourse de précarité	12,000.00 \$	12,000.00 \$	0.00 \$
Formations des employé-e-s	0.00 \$	1,500.00 \$	1,500.00 \$
Formation exécutant-e-s	0.00 \$	2,000.00 \$	2,000.00 \$
Comités statutaires	837.64 \$	12,000.00 \$	11,162.36 \$
Planification stratégique	4,713.59 \$	6,500.00 \$	1,786.41 \$
Divers/imprévus	217.15 \$	5,310.00 \$	5,092.85 \$
<b>Solde 2022-2023</b>	<b>90,230.75 \$</b>		
Solde 2021-2022	127,677.19 \$		
Placement/Epargne Desjardins	501,339.98 \$		
<b>Total actifs financiers STEP au 31/08/2023</b>	<b>719,247.92 \$</b>		

Jourdain propose appuyé par Lynda Agbo d'adopter le bilan financier du STEP pour l'exercice 2022-2023. Aucune demande de vote.

La proposition AGA-231207-11 est adoptée à l'unanimité.

## **10. Rapport du Comité de vérification interne**

Brehima Sangaré, au nom du comité composé de lui, Khalifa Ababacar Sy Ndione et Mahamadou M. Aboubacar Mahamane, a présenté le rapport d'activités du comité. Le comité de contrôle atteste que le Bilan des paies et charges sociales du STEP pour l'exercice budgétaire 2022-2023 est conforme aux relevés de compte du STEP. Il atteste également que les documents reçus pour l'exercice budgétaire 2022-2023 sont conformes au livre de compte du STEP.

- Jimena Ruiz Aragon demande un point d'ordre pour vérifier le quorum de l'assemblée
- Le Président d'assemblée confirme la perte du Quorum après vérification et met fin à l'assemblée générale.
- L'assemblée générale du 07 décembre 2023 est arrêtée à 23h42.

## **Annexes**

### **Annexe A : Ordre du Jour modifié\_231207**

#### **Ordre du Jour**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présidium et secrétaire
3. Présentation des invité-e-s et des personnes observatrices
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal du 29 mars 2023
6. Rapport du Conseil exécutif
7. Orientations stratégiques
8. Situation au Conseil exécutif
9. Élections partielles du Conseil exécutif
  - 9.1 Secrétariat général
  - 9.2 Vice-présidence aux relations de travail
  - 9.3 Vice-présidence aux travailleur-euse-s étudiant-e-s
  - 9.4 Vice-présidence aux stagiaires post-doctoraux
10. Élection des comités statutaires
  - 10.1 Comité féminisme
  - 10.2 Comité des travailleuses et travailleurs étrangères et étrangers
  - 10.3 Comité santé et sécurité au travail
11. Bilan financier
12. Rapport du Comité de vérification interne
13. Budget prévisionnel 2023-2024
14. Affaires diverses
15. Remerciements
16. Clôture de l'assemblée